

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. »
Six mois. . 10 » 15 »
Trois mois. 3 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le ministre de la guerre a reçu du commandant en chef de l'armée de Crimée la dépêche suivante, en date du 27 février :

Monsieur le maréchal,

J'ai l'honneur de vous adresser des détails sur le coup de main exécuté dans la nuit du 23 au 24 février, en avant de nos attaques de droite.

Les dispositions suivantes avaient été prises : un détachement du génie et un détachement d'artillerie, deux bataillons du 2^e de zouaves (colonel Cler) et un bataillon du 4^e régiment de marine (commandant Mermier), ayant à leur tête le général de brigade de Monet, devaient envahir l'ouvrage élevé par les Russes en avant de la droite de nos lignes. Deux bataillons des 6^e et 10^e de ligne (lieutenant-colonel Dubos) formaient la réserve.

L'ensemble était commandé par le général de division Mayran, et, enfin, l'opération était surveillée et dirigée par le général de division Bosquet, commandant du 2^e corps.

L'ouvrage russe était précédé de plusieurs embuscades présentant, au milieu de l'obscurité de la nuit, des obstacles dont il était difficile d'apprécier la position et la force.

Les troupes chargées de l'attaque les abordèrent avec vigueur et les culbutèrent ; et, pendant que les bataillons qui marchaient à gauche et au centre franchissaient ces obstacles, les zouaves, conduits par le colonel Cler, et ayant à leur tête le général de Monet, blessé déjà quatre fois, pénétraient dans l'ouvrage sous un feu très-vif de mousqueterie et se jetaient sur l'infanterie russe qui s'y trouvait massée. Cette infanterie céda le terrain après une lutte courte, mais violente, à laquelle prirent une brillante part le détachement du génie commandé par le capitaine Valesque, et celui de l'artillerie commandé par le lieutenant Delafosse. Les zouaves s'y sont montrés de la plus remarquable intrépidité.

L'ennemi avait fait des pertes nombreuses.

Le but que nous nous étions proposé était atteint ; nous ne pouvions songer à nous établir sur un point découvert de toutes parts par l'artillerie des Russes ; mais nous leur avons montré une fois de plus notre supériorité dans l'action.

La rentrée dans nos lignes s'est opérée sans que l'ennemi, frappé d'étonnement, l'inquiétude, malgré sa grande supériorité numérique.

La réserve, qui était sortie des tranchées pour protéger au besoin la retraite, ne rencontra personne.

Nos pertes ont été sensibles, bien qu'elles ne soient pas en rapport avec les proportions et les périls de ce combat de nuit où nos soldats ont été, jusqu'à leur retour dans les tranchées, en butte aux feux de l'artillerie de la place.

Nos troupes ont été admirables comme toujours, et je ne saurais leur adresser de trop grands éloges. Veuillez agréer, etc.

CANROBERT.

Par une coïncidence singulière, nous trouvons dans le *Journal de Saint-Petersbourg*, du 1^{er}/13 mars, qui nous arrive aujourd'hui, un nouveau rapport russe sur la même affaire.

NOUVELLES DE LA CRIMÉE.

« Afin de compléter le bulletin de Crimée relatif à l'attaque de la redoute Séleghinsk par l'ennemi, dans la nuit du 11 au 12 (du 23 au 24 février), voici les détails de cette affaire, extraits d'un rapport de l'aide-de-camp général baron d'Osten-Sacken, en date du 15 février, et adressé au ci-devant commandant en chef des forces de terre et de mer en Crimée.

» Vers le soir du 11 (23), les troupes destinées à terminer la construction de la redoute commencée dans la nuit précédente furent disposées ainsi qu'il suit :

» Le régiment d'infanterie de Séleghinsk dans la redoute ; le 4^e bataillon aux travaux ; les 2^e et 3^e à l'intérieur du retranchement, le 1^{er} dans le fossé.

» Les bataillons du régiment d'infanterie de Volhynie furent avancés pour protéger les travaux, savoir : le 4^e en colonnes de compagnie au-delà des logements pratiqués en avant de la redoute, les 1^{er} et 2^e sur la droite de la redoute, et le 3^e sur la gauche en colonnes d'attaque.

» A deux heures du matin, après le coucher de la lune, qui jusqu'alors avait brillamment éclairé les localités, les Cosaques démontés du bataillon n° 8 de la mer Noire, qui occupaient les postes secrets en avant de nos logements, donnèrent avis que les colonnes ennemies se formaient en avant des tranchées. Au même instant, la chaîne formée des 10^e et 11^e compagnies de mousquetaires du régiment de Volhynie ouvrit un feu vivement nourri, et le général-major Khroustcheff, qui commandait les deux régiments, porta en avant les 1^{er} et 2^e bataillons de celui de Volhynie, qui se tenaient sous les armes, à droite de la redoute ; mais s'étant aperçu que l'ennemi, qui avait pénétré par l'intervalle entre les 2^e et 3^e bataillons, attaquait déjà la redoute, il fit faire demi-tour à gauche aux deux premiers bataillons, et tomba en flanc et en queue sur les colonnes ennemies, tandis que le combat corps à corps était déjà vivement engagé dans le fossé. L'ennemi fut immédiatement culbuté, comblant le fossé de ses morts.

» En même temps, le 3^e bataillon et la 12^e compagnie de mousquetaires du régiment de Volhynie, qui se trouvaient au flanc gauche, repoussaient l'attaque d'une autre colonne qui s'était avancée plus à gauche de la redoute.

» Le général-major Khroustcheff, profitant de cet avantage fit battre la charge. Les valeureux Volhyniens, sous son commandement en personne, se portèrent rapidement en avant, passant au fil de la baïonnette les zouaves et les soldats de marine qui s'efforçaient de repousser leur élan. La lutte dura longtemps, mais la baïonnette russe triompha de la fermeté de l'ennemi, qui s'écroula en désordre vers ses tranchées.

» Sur ces entrefaites, le colonel Sabaschinsky, avec le 1^{er} bataillon du régiment de Séleghinsk dont le commandement lui est confié, sortit de derrière la face droite de la redoute et se porta rapidement au secours de ses compagnons d'armes. La 4^e compagnie de grenadiers, la 10^e compagnie et un peloton de la 11^e compagnie de mousquetaires du régiment de Volhynie se joignirent à lui, sous le commandement du colonel Svistchevsky. Ces troupes se précipitèrent, tambour battant, par le chemin des sapeurs ; en cherchant dans l'obscurité les Volhyniens, qui se trouvaient aux prises avec l'ennemi, elles rencontrèrent un colonne française qui se portait en hâte au secours des zouaves, et la culbutèrent dans le ravin, sous le feu de nos batteries et de nos vapeurs.

» A deux reprises, l'ennemi tenta de revenir à l'attaque, mais chaque fois il fut repoussé avec perte vers ses tranchées. Enfin, après une heure de combat à la baïonnette, pendant lequel les tambours russes n'avaient cessé de battre la charge, l'ennemi fut contraint de se retirer définitivement, laissant en notre pouvoir plus de cent morts, dont 8 officiers ; de plus nos troupes firent 24 prisonniers, dont cinq officiers. En tout, l'ennemi n'a pas perdu moins de 600 hommes, car pendant sa retraite, il s'est trouvé exposé au feu violent des bastions voisins et des vapeurs le *Vladimir*, la *Chersonèse* et le *Gromonossels*, embossés dans la rade.

» De notre côté, nous avons eu 65 hommes tués, 5 officiers subalternes et 236 hommes blessés.

Nous trouvons dans le *Courrier de Marseille* les nouvelles suivantes de la Crimée :

« Sous Sébastopol, 6 mars. — Les travaux du siège se poursuivent avec la même activité.

» En attendant du nouveau, nous vivons ici sur le dernier fait d'armes de Malakoff, qui sera une page immortelle dans l'histoire des zouaves. On se raconte avec un intérêt saisissant les divers épisodes de cette sanglante mêlée.

» On a retrouvé sous un monceau de cadavres celui d'un officier de zouaves qui avait le bras broyé par une balle, la cuisse traversée d'un coup de feu et le corps glorieusement mutilé de vingt-trois coups de baïonnette. Atteint au bras droit dès le commencement de l'action, ce brave était resté à son poste ; au moment de la retraite, attaqué avec furie par toute une division ennemie, il fait volte-face, et, élevant son sabre de la main gauche, il entraîne par sa parole une poignée de zouaves et se jette avec eux au milieu des Russes, où il tombe percé de coups.

» Le corps d'un autre officier portait neuf blessures de baïonnettes. Du reste, presque tous ceux des zouaves qui ont trouvé une mort glorieuse sur ce champ de carnage, étaient tellement mutilés, qu'on avait peine à les reconnaître. Quels hommes ! ce sont de véritables héros, et la France a bien raison d'être fière de son armée.

» Mais le plus bel éloge qu'on puisse faire de ces troupes d'élite est sans contredit dans l'ordre du jour que vient de publier le général Osten-Sacken. Le commandant en chef de l'armée russe ne se borne pas à rendre un éclatant hommage à la bravoure des zouaves ; il a encore voulu que les zouaves prisonniers fussent conduits par des officiers russes pour assister à l'enterrement de leurs frères d'armes morts dans cette journée.

» Du reste, pendant l'armistice d'une heure qui a eu lieu le 27, pour débayer le champ de bataille, Russes, Anglais et Français s'étaient mêlés les uns aux autres, échangeant entre eux des paroles pleines de courtoisie. Nos soldats demandaient aux officiers russes combien de Français étaient dans les hôpitaux de Sébastopol et s'ils y étaient bien soignés. La réponse fut qu'ils étaient soignés comme leurs propres soldats et que cinq seulement avaient succombé.

» Je vous cite ces faits, car il est toujours honorable de rendre justice à un ennemi, et je suis sûr que vous les publierez avec autant de plaisir que je vous les transmets.

» Les Russes travaillent activement à doubler la force de leurs batteries, dont ils fortifient tous les angles avec de nouvelles pièces. Pour vous donner une idée des moyens de défense qu'ils accumulent sur tous les points, je vous dirai que le redan, qui, au commencement du siège, présentait une ligne de 50 à 60 canons, en a aujourd'hui plus de 200. La tour de Malakoff qui, le 17 octobre, avait 25 canons, en compte 70. La batterie du Drapeau est hérissée de 140 pièces, au lieu d'une soixantaine qu'elle avait auparavant. La batterie du Jardin et celle de la Quarantaine ont été augmentées dans la même proportion.

» Malgré ce formidable accroissement de défenses, quand le feu sera ouvert (on dit que ce sera le 14, mais je ne vous donne pas cette date comme officielle), nous espérons bien être maîtres en cinq jours de toute la partie du sud de la ville.

» On dit que les Russes ont reçu de nouveaux renforts. Ce qui le fait supposer, c'est qu'on a vu leurs avant-postes sur la route de Woronzoff et que toutes les nuits on aperçoit de grands feux dans la direction de Tchourgoun. Mais je serais tenté de croire que ce sont tout simplement les troupes qui étaient devant Eupatoria et qui ont fait une contre-marche en arrière.

» Les 38^e et 39^e régiments anglais sont entièrement campés dans les baraques. L'état sanitaire de l'armée anglaise va de mieux en mieux ; il faut attribuer cette amélioration au changement de nourriture : ils reçoivent trois fois par semaines de la viande fraîche et des légumes. L'hôpital qu'ils ont établi pour les convalescents sur les hauteurs de Balaclava, produit déjà les meilleurs résultats.

» On a fait, le 1^{er} mars, dans leurs deux brigades de cavalerie, une inspection des chevaux valides et propres au transport du matériel. Dans la brigade légère on n'a pu en trouver que 70 et 150 seulement dans celle des dragons.

» Le temps est très-variable, mais nous n'avons pas trop à nous en plaindre.

La Gazette militaire a également reçu de Crimée des nouvelles favorables aux armées alliées. Les voici :

« Depuis quelques jours, les Russes n'inquiètent plus les travaux des tranchées des alliés, parce que leurs sorties étaient toujours infructueuses et qu'elles coûtaient la vie à l'élite de leurs soldats. Les fusées françaises ont lancé dans la ville et le port une quantité de fusées qui ont dû exercer des ravages terribles. Il paraît que les Russes ont rompu le pont de bateaux qui liait le faubourg de la marine à la côte du nord opposée; car, des hauteurs qu'occupent les alliés, on ne voyait aucune trace de pontons. Les deux armées françaises, placées sous le commandement des généraux Pélessier et Bosquet, sont tellement mobilisées, qu'elles peuvent entrer en campagne à chaque moment et entreprendre toute espèce d'opérations. La division de cavalerie française s'est portée, comme en automne 1854, sur la route de Karama. Le corps anglais se complète de jour en jour. Le beau temps règne en Crimée. Le magnifique printemps qui fait les délices de la partie méridionale de cette contrée a commencé dans toute sa splendeur, et est venu consoler les armées des fatigues et des privations de l'hiver. »

Les deux premières compagnies du régiment des sapeurs du génie piémontais doivent partir prochainement pour la Crimée. Quelques Sœurs de la charité partiront aussi pour Constantinople, afin de préparer les hôpitaux pour les troupes sardes.

L'avant-garde de l'escadre de la Baltique a quitté Portsmouth, précédée par la Reine, à bord du *Furry*. Les bâtiments partis sont: l'*Impérieuse*, de 51; l'*Euryalus*, de 51; l'*Arrogant*, de 46; le *Tartar*, de 22; *Esk*, de 21; *Archer*, de 14; *Conflict*, de 8. — Havas.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — Saint-Petersbourg, 12 mars. — Hier, ainsi que je vous l'ai écrit, les obsèques que l'empereur Nicolas ont eu lieu. Dès l'aube du jour, un mouvement extraordinaire se fit remarquer dans la capitale; on se pressa de gagner les places et les côtés des rues destinées au public spectateur. Dans quelques maisons bien situées, on avait loué des fenêtres jusqu'à 100 roubles.

A neuf heures du matin, la première salve d'artillerie, tirée à la citadelle de Saint-Petersbourg, avertit le public que la cérémonie des funérailles allait commencer. A dix heures, une seconde salve fut tirée en signal que toutes les parties du cortège devaient se ranger d'après l'ordre donné par le comte Gurjew, président de la commission des funérailles; enfin, à onze heures, se fit entendre la troisième salve d'artillerie ordonnant la mise en mouvement du cortège funèbre. Je m'étais rendu en toute hâte à la place de l'église de Biatoweschtschenski pour voir défiler la grande procession, et ce n'est pas sans lutter avec beaucoup de difficultés que je parvins enfin à la maison de M. de ***.

Je ne saurais jamais vous décrire l'empressement du peuple à rendre les derniers hommages aux cendres de celui qu'il a été accoutumé à considérer comme un demi-dieu, et, dans les derniers temps, comme chargé par la divinité de combattre pour la sainte religion orthodoxe et la sainte Russie. Partout où le cortège passa, les masses compactes s'agenouillèrent et pleurèrent en priant. Devant les églises, plusieurs fois la procession fit halte. Les cerkves et sobos rendirent hommage aux cendres du chef de l'Eglise orthodoxe russe et à l'empereur comme chef du gouvernement temporel. Dans les prières qui appelaient sur l'âme du défunt la clémence de la divinité, la Russie fut recommandée aux prières que le chef de l'Eglise, Nicolas, adresserait à Dieu pour qu'il donnât des forces à la Russie afin de lui permettre de lutter avec succès pour son droit et son sol béni. Pendant la procession, les coups de canon ont continué jusqu'à ce que les cendres arrivassent à la cathédrale de Paul-et-Pierre. Là ont commencé les cérémonies et le service des morts de l'Eglise greco-russe, et enfin les salves tirées par les troupes ont annoncé la fin de la cérémonie.

Le crépuscule était bien avancé, et les derniers flots des masses qui avaient assisté aux obsèques de leur czar étaient encore en mouvement. La mort de l'empereur était une commotion, il en était résulté une certaine agitation, parce que la mort est plus forte que le principe autocratique de notre gouvernement.

Nos journaux nous donneront probablement la description de la grande cérémonie, qui, en effet, était ordonnée avec une magnificence et une grandeur digne du czar défunt.

Tout s'est passé en bon ordre. (Constitutionnel.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur*:
Le chargé d'affaires de France à Constantinople, au Ministre des affaires étrangères :

Péra, 12 mars. — A la date du 10, le temps était beau devant Sébastopol, et les nouveaux travaux entrepris touchaient à leur fin.

Le feu a éclaté la nuit dernière dans les bâtiments de l'Ecole militaire qui nous avait été cédée par la Porte et que nous avions convertie en hôpital. L'établissement et tout le matériel ont été la proie des flammes, mais on a pu évacuer sans accident tous les malades, et nous n'avons aucun malheur à déplorer. On ne saurait attribuer ce malheur à la malveillance. Le feu a éclaté dans les cuisines.

« Vienne, mercredi soir. — Des avis d'Odessa, en date du 14, apportent la nouvelle que le prince Menschikoff est mort du typhus. Le fait mérite confirmation. » (Times.)

CHRONIQUE LOCALE.

Depuis longtemps les concerts à Saumur n'ont ni vogue ni succès; par je ne sais quel motif, notre ville, si généralement amie de tout ce qui est noble et beau, reste insensible à la bonne musique; — aujourd'hui pourtant, nous venons annoncer pour dimanche une soirée musicale, à la Salle de Spectacle, et nous voulons croire que personne ne manquera à cette fête, où nous convient le talent des artistes et leur cœur généreux.

M^{lle} Fanny Molidoff, MM. Ruiz et Delaunay, en quittant Tours, où ils viennent de recueillir les plus brillants succès, les plus pompeux éloges, ont voulu marquer leur passage à Saumur par un acte patriotique: donner un concert en faveur de l'armée d'Orient. Notre ville donc, essentiellement militaire par son Ecole de cavalerie, et d'ailleurs pleine de sympathie pour nos braves soldats, s'empresse de répondre à ce généreux appel. — Ce sera d'ailleurs, pour plusieurs, l'occasion de combler une lacune, de réparer un oubli. P. GODET.

SOUSCRIPTION POUR L'ARMÉE D'ORIENT.

M^{me} Metayer, un paquet de charpie.
M^{mes} Mayaud, Lambert, Besnier, Marguerite Verneau, chacune un paquet de linge et charpie.

Voici une deuxième lettre du R. P. de Damas, aumônier de l'armée d'Orient, au directeur des *Précis historiques* de Bruxelles :

Devant Sébastopol, de la baie de Kamiesch
8 février.

Mon Révérend Père,

Vous me demandez de nouveaux détails sur notre position en Crimée et sur l'aumônerie en particulier. Me voici prêt à vous satisfaire, autant du moins que je le pourrai. C'est un bonheur pour moi d'être admis à payer d'une manière quelconque un tribut d'affectueuse reconnaissance à nos Pères de Belgique, parmi lesquels j'ai passé deux années de si bonne souvenance.

Je m'étonne de vos questions sur l'aumônerie. Je ne conçois pas bien que le public religieux et chrétien ne soit pas convenablement renseigné sur cet article. Le décret de l'Empereur est formel, et ses intentions, au point de vue religieux, y sont parfaitement exprimées. Le Gouvernement s'est proposé d'offrir aux soldats et aux officiers de l'armée d'Orient les secours spirituels dont ils devaient avoir un double besoin sur la terre ennemie, et il a parfaitement atteint son but. Si quelques personnes trouvent étonnant de voir le nombre des aumôniers de l'armée limité comme il l'est, c'est qu'elles n'ont pas une juste idée de la situation. Le Gouvernement a été sincère dans la création de l'aumônerie. Il a donné une parole, et il la tient. Je dirai presque qu'à force d'être loyal, il nous traite en enfants gâtés. Il a pensé que la position de quelques prêtres, lancés au milieu du brouhaha de l'armée, serait quelque peu hasardeuse, et il a donné des ordres si précis, que rien n'est épargné pour nous rendre la situation moins dure. Je dirai mieux encore. Non-seulement je n'ai eu personnellement à me plaindre de personne, mais encore j'ai trouvé dans tous les officiers avec lesquels j'ai eu l'honneur d'être en rapport, une courtoisie et une prévenance dont je suis infiniment touché; et tous les aumôniers, je pense, peuvent tenir le même langage.

Ainsi est constituée l'aumônerie: un aumônier supérieur est attaché à l'état-major général de l'armée; un prêtre lui est adjoint pour le suppléer au besoin et remplir sous ses ordres un certain nombre de fonctions auxquelles il ne pourrait pas suffire. En outre, chaque division militaire a son aumônier; et puis, selon les exigences du temps, de nouveaux prêtres doivent être proposés au service religieux des hôpitaux, qui se formeront et se multiplieront avec le nombre des blessés ou des malades. Ainsi établi, le service religieux est parfait-

tement assuré dans notre armée d'Orient.

Les RR. PP. Lazaristes, depuis longtemps fixés à Constantinople, ont accepté un surcroît de travail en prodiguant leurs soins à nos soldats dans les hôpitaux, où les Sœurs de charité donnent journellement l'exemple de l'abnégation et du dévouement.

Les aumôniers de division visitent chaque jour, et plusieurs fois par jour, les malades de leur division dans leur ambulance respective; et chaque fois qu'un nombre considérable de pauvres infirmes est embarqué pour Constantinople, un d'entre nous monte avec eux sur le navire pour les assister pendant la traversée.

Bien plus, une ambulance a été formée sur la plage de Kamiesch, et tous les malades de l'armée dirigés sur Constantinople y sont envoyés pour attendre le jour et l'heure de l'embarquement. Eh bien, un prêtre encore a été attaché à cette ambulance. J'ai eu le bonheur d'être choisi pour cette fonction. Aucun malade, par conséquent, qui ne passe par mes mains et ne puisse recevoir, par l'entremise de mon ministère, les consolations de la religion et les sacrements de l'Eglise.

A l'heure où je vous parle, un nouveau projet est soumis au Ministère par M. le général en chef pour la création de nouveaux aumôniers supérieurs dans les trois corps d'armée qui vont être formés sous ses ordres. Vous le voyez, le service religieux de l'armée est parfaitement organisé. Ce n'est pas un simulacre; et tout cœur chrétien doit savoir gré au Gouvernement de sa généreuse initiative.

Voulez-vous savoir maintenant quelles sont les occupations journalières des aumôniers? Elles sont fort simples. Une partie de nos journées se passe à visiter nos malades dans les ambulances. Nous allons d'une tente à l'autre, consolant ceux qui souffrent, réconciliant les mourants avec Dieu et leur donnant le sacrement de l'extrême-onction. Pour cela, il faut beaucoup de temps. En France ou en Belgique, ce serait un travail facile: on a bientôt parcouru les salles d'un hospice, secouru les plus malades et adressé la parole aux convalescents.

Mais ici, nous devons nous glisser sous une foule de tentes dressées les unes auprès des autres, ramper, c'est le terme, entre les infirmes couchés à terre côte à côte, soulever les couvertures qui voilent leur visage et nous rendre compte de l'état sanitaire de chacun. Ce n'est pas, je vous assure, une petite affaire; et si la pluie, le vent ou la neige viennent ajouter à la difficulté du pèlerinage, vous comprendrez que la fatigue est assez grande après deux visites journalières dans les ambulances.

Mais les malades sont-ils les seuls à profiter des services du prêtre dans l'armée de Crimée? Non assurément. Notre tente est ouverte à tout le monde, et beaucoup profitent de la présence du ministre de Dieu pour purifier leur conscience ou pour chercher des consolations désintéressées. En pourrait-il être autrement? En France, la plupart de nos soldats et de nos officiers ont été élevés par des mères chrétiennes.

Ceci soit dit à l'honneur de notre pays, où les mères, à très-peu d'exceptions près, comprennent si bien la grandeur et la sublimité de leur mission. Quant aux pères, si tous ne donnent malheureusement pas l'exemple de la pratique religieuse, du moins ils veulent que leurs enfants soient honnêtes, et ils prêtent leur concours aux soins de la mère, ou bien ils ne les entravent pas. Or, dans les circonstances actuelles, au milieu de dangers sans cesse renaissants, la foi parle haut; les jeunes souvenirs se réveillent; on sent qu'il faut assurer le bonheur de l'autre vie, et on vient au prêtre pour demander l'absolution des fautes passées avec une bénédiction pour l'avenir.

Et puis, le sacrement de pénitence n'est pas le seul motif qui conduise le soldat ou l'officier à la tente du prêtre. Si loin de son pays, sur la terre ennemie, on se trouve souvent bien seul au milieu d'un camp. Ce père qui a quitté sa femme et ses enfants, peut-être pour toujours, a bien des sollicitudes qui lui rongent le cœur. Ce jeune homme avait de belles espérances: il prévoyait dans un avenir prochain la possibilité de s'unir à l'objet de chastes affections, et il a reçu l'ordre d'aller à neuf cents lieues et d'y rester jusqu'à la fin d'une campagne dont le terme est incertain. Ce fils unique a dû dire adieu à un vieux père et à une vieille mère dont il était adoré. Oh! il y a bien des douleurs et des regrets dans toutes ces poitrines militaires si admirablement généreuses. Mais la douleur est expansive; elle a besoin de se communiquer. Eh bien, le prêtre est là pour accepter des confidences intimes et rendre les consolations chrétiennes et le baume de la religion en retour des larmes amères de l'humanité.

« Il y a bien des années que je n'ai parlé des prêtres que pour en rire, me disait un officier nouvellement arrivé de France, et cependant, lorsque cette lettre est

venue me remuer le cœur et me livrer à de cruelles angoisses, c'est à vous que j'ai pensé. Seul dans ma tente, je pleurais des larmes de désespoir pendant cette nuit, et ma seule consolation était celle-ci : demain, je pourrai me soulager en racontant ma peine, j'irai trouver ce prêtre que je ne connais pas, mais que j'ai aperçu devant sa tente sur le rivage. Je lui parlerai et je serai consolé. »

Heureux officier ! il a trouvé Dieu au moment où il y songeait le moins. Il lui a été beaucoup pardonné parce qu'il a beaucoup aimé. La balle ennemie peut venir maintenant le frapper, il est prêt. La mort lui est un gain ; elle le réunira à ce qu'il aimait uniquement sur la terre.

L'histoire de cet officier est celle de bien d'autres, je vous l'assure, et journellement nous bénissons Dieu de nous avoir appelés à consoler un grand nombre de chagrins secrets que le cœur seul du prêtre peut comprendre.

« Est-ce donc qu'il n'y a de cœur que parmi les prêtres ? reprend en souriant l'incrédulité haineuse qui peut-être lira ces détails. L'officier français n'a-t-il point d'ami auquel il puisse s'ouvrir ? » Assurément, je suis loin de refuser les qualités du cœur à notre armée ; au contraire, elle est bien belle et bien noble à cet endroit ; mais quiconque a vu une armée en campagne, et surtout dans des circonstances aussi difficiles ; quiconque a vu cette multitude d'hommes tirillés dans tous les sens par les exigences du service ; celui auquel il a été donné d'observer en philosophe ce croisement de vues contraires, ces froissements occasionnés par le contact des passions, ces rivalités d'intérêts divers ; celui qui a entendu tout ce bruit, qui a vu tout ce mouvement, qui a compté tous ces pas en sens inverse, celui-là est obligé de répéter cette parole que m'adressait un jour un officier-général fort distingué : — « Dans l'armée, nous avons beaucoup de camarades, mais peu d'amis. » — Il faut à l'homme souffrant et malheureux, sous peine de se consumer de chagrin dans la solitude de son cœur abreuvé d'amertume, il faut la possibilité de trouver un cœur auquel il puisse s'ouvrir, un cœur tranquille et calme, exempt des petites sollicitudes de la jalousie et de l'ambition, qui puisse le comprendre, lui donner son temps et ses larmes, se donner lui-même et apporter avec soi les consolations de Dieu. Il lui faut un cœur de prêtre. Voilà la pensée qui a présidé à la création de l'aumônerie de l'armée d'Orient. Honneur à ceux qui en ont eu l'initiative et qui l'ont réalisée !

Il y a quelques jours, deux jeunes officiers passaient près de ma tente. Ils ne me voyaient pas. Je les entendis qui demandaient la demeure de quelqu'un. — « Ici, leur répondit un soldat, ici est la tente de l'aumônier. — Oh ! l'aumônier, nous n'en avons pas besoin, et nous nous en passerons toujours très-bien, » reprirent en riant les jeunes étourdis. A quelques heures de là, un de leurs camarades devait me demander mes services et s'estimer bien heureux d'avoir trouvé un aumônier sur la terre étrangère. Je veux vous raconter l'histoire de ce jeune homme. Elle est édifiante.

C'était un fils unique. Son père, ancien officier supérieur, était mort en laissant à sa veuve ce gage unique de sa tendresse. Il avait grandi sous les yeux de sa mère ; il s'était instruit et il avait été admis à Saint-Cyr. Depuis un an, il était sorti de l'école, jeune et brillant officier, plein de santé et d'avenir. Le mois de décembre l'avait vu débarquer sur la terre de Crimée, pour y prendre part aux glorieux travaux de la campagne. Un jour on nous l'apporta à l'ambulance. La fièvre le consumait. Le médecin en chef était dans l'anxiété sur l'issue de cette maladie et sur la possibilité de lui donner des soins. Envoyer le jeune homme à Constantinople, c'était l'exposer à mourir dans la traversée ; mais le garder sous la tente ne valait guère mieux.

Alors il prit un terme moyen. Je venais de faire construire sur le bord de la mer une petite chapelle en bois. Le médecin me demanda l'hospitalité pour son malade dans la maison de Dieu, et nous construisîmes aussitôt dans ma chapelle, au pied de l'autel ou je dis la messe chaque matin, une petite alcôve en nattes de jonc et en couvertures de laine. Nous y déposâmes l'officier sur un petit lit de campement que j'avais fait venir de Constantinople pour mon usage, et je me mis à son service. Etant supérieur de collège, j'avais soigné bien des jeunes gens atteints de la même maladie, et je savais que des soins assidus pour faire observer à la lettre les prescriptions de la science étaient comme une sorte de garantie de guérison. Je promis donc au malade de le veiller moi-même et de le servir le jour et la nuit.

Le premier jour, il parut gêné de cette position. C'était un effet de sa délicatesse de cœur. Mais le lendemain, pendant que j'étais à genoux au chevet de son

lit, priant et attendant qu'il me demandât quelque chose, il se souleva sur son oreiller, et passant son bras autour de mon cou, il me dit : « Oh ! voulez-vous me servir de père ? C'est la première fois que je suis malade, et seul, si loin de ma famille, je sens que j'ai besoin de quelqu'un en qui j'aie confiance et par qui je me laisse conduire comme par mes parents. » J'em brassai ce pauvre enfant, et je lui promis de nouveau de ne pas le quitter.

A dater de ce moment, il ne voulut pas même accepter les soins du soldat qui est attaché à mon service, et si je m'absentais quelque temps, sa tête, fatiguée par une sorte de délire, s'exaltait au point que, plus d'une fois, il fallut aller me chercher pour le calmer.

Huit jours se passèrent ainsi entre la crainte et l'espérance. Mais un soir, le choléra vint compliquer l'état si grave du pauvre patient. Je ne lui avais pas encore parlé de la préparation à la mort, et comme son mal demandait un grand calme et un grand silence, je n'avais pas même entamé avec lui la question religieuse. Seulement, j'avais vu à son cou le scapulaire de la sainte Vierge. Dans ce moment il n'y avait plus à hésiter. J'embrasse cet enfant et je lui demande s'il veut obtenir de Dieu le pardon de ses fautes. — « Oh ! oui, » répondit-il, je le voudrais bien. Mais la pénitence est un si grand sacrement ! Je n'y suis certainement pas préparé. » Alors je le disposai moi-même à cette grande action. Je lui fis réciter les prières qu'il aimait de préférence, et en particulier le *Memorare*. — « Etes-vous fâché d'avoir offensé Dieu ? lui dis-je. — Je vous assure, reprit-il, que je ne l'ai jamais fait que par faiblesse et par entraînement, et que je me le suis toujours vivement reproché. » Je lui donnai l'absolution de ses fautes, remettant l'extrême-onction au lendemain. Pendant la nuit nous priâmes encore ensemble et nous nous entretenîmes de la vie et de la mort au point de vue chrétien.

Oh ! qu'il y a de nobles sentiments dans les âmes de nos jeunes officiers ! Emportés par une certaine fougue de jeunesse, ils se montrent parfois méprisants ou fiers, ils affichent certains airs d'impunité, mais le fond de leur cœur est plein de noblesse. Laissez passer l'effervescence du premier moment, et vous trouverez un trésor caché dans ces jeunes âmes. Pendant deux jours, il me fut donné de lire de bien belles choses dans le cœur de l'enfant que j'avais presque adopté.

Les médecins firent des prodiges pour l'arracher à la mort. Je les ai vus se réunir autour du lit du jeune officier pour remplir auprès de lui les fonctions de simples infirmiers. Ils se montrèrent plus que dévoués à leur devoir. Je les vis presque se passionner pour disputer à la mort la vie de cet enfant. Enfin, la mort devait l'emporter sur l'art ! Or, pendant ces deux jours suprêmes, mon courageux jeune homme la regarda en face sans frémir. Je n'ai pas surpris en lui un moment d'hésitation ; et comme je lui posais une fois la question catégoriquement : — « Voulez-vous vivre ou mourir selon la volonté de Dieu ? Etes-vous disposé à tout ? — Absolument, me répondit-il avec énergie, absolument. » Lorsqu'il ne put plus parler, il avait encore sa connaissance entière. Alors je lui récitais tout haut des prières. Il joignait les mains et tâchait de tourner la tête de mon côté. Enfin, lorsque ses yeux furent vitreux et insensibles à la lumière, je pris les mains du mourant, je penchai ma tête sur son oreiller et je lui dis tout bas à l'oreille : — « Je vais vous donner une dernière absolution. Etes-vous bien résigné à mourir ? » Il pressa mes mains dans les siennes, il mit sa joue sur la mienne ; ses lèvres s'efforcèrent de prononcer une parole qu'elles ne purent articuler. Je lui donnai l'absolution, et il mourut.

Le lendemain, tous les officiers de son régiment se réunirent dans ma chapelle pour lui rendre les derniers devoirs. Sur le bord de la tombe, son colonel prononça en quelques paroles bien senties un éloge funèbre qui était une leçon d'honneur pour tous les assistants. Les soldats passèrent ensuite un à un près du cercueil, tirant leur coup de fusil sur la tombe, qui se ferma aussitôt et fut surmontée d'une croix, en signe d'espérance.

Vous me demandiez, mon Révérend Père, si tous les hommes de notre armée, officiers et soldats, se montrent aussi bien disposés pour la religion que le prétendent quelques personnes ; s'il est vrai que tous portent la médaille de la sainte Vierge, etc. ? Voici, je crois, la meilleure réponse. Tous, ou à peu près tous, ont au fond de l'âme les sentiments honorables que puise un Français dans son éducation première ; tous respectent Dieu et sa religion. Seulement, on ne peut pas espérer que d'un seul coup, dans toutes les âmes, certains préjugés inspirés par la science impie, certaines passions secrètes, certaines habitudes d'indépendance, se soient évanouis pour laisser leur cœur humain dans tout son

beau et dans toute sa grandeur primitive. Il y en a donc parmi nous, de ces hommes qui sentent peu le besoin du prêtre ; il y en a qui redoutent secrètement sa conversation comme un remords ; il y en a qui peuvent encore plaisanter étourdiment sur les choses saintes ; mais ceci n'empêche pas l'ensemble d'être noblement chrétien. Et, il faut le répéter, comme je le disais au commencement, nous trouvons dans tous une délicatesse de procédés qui ne peut venir que d'un cœur naturellement religieux.

Si vous insistez pour savoir quel est l'hommage rendu à la sainte Vierge par nos troupes catholiques, je vous répondrai qu'un très-grand nombre portent la médaille miraculeuse. Les soldats la suspendent à leur cou, et sans cesse vous la verrez ostensiblement attachée à la chaîne d'or qui maintient la montre de l'officier. Quelques-uns se la sont procurée volontairement et avec conviction ; d'autres l'ont acceptée de la main d'une mère, ou d'une femme, ou même d'un autre officier ami ; tous la conservent avec respect. — « Jamais de ma vie je n'ai porté de signe de dévotion, me disait un officier général qui venait de recevoir dans une lettre une médaille de la sainte Vierge ; mais celle-ci m'est envoyée avec des expressions si pleines de cœur que je la conserverai et elle m'accompagnera partout. » — En parlant ainsi, il la faisait passer de main en main aux officiers assis à sa table, et chacun, en la regardant, parlait de la sienne, qu'il tenait ou d'une Sœur de la charité, ou de sa mère, ou bien encore du Pape, ou de quelque Cardinal pendant l'expédition romaine.

Voilà où nous en sommes au point de vue religieux. Il ne faut rien exagérer, je crois, il ne faut vouloir ni prodiges, ni miracles. La simple vérité est plus belle. Oui ! notre armée est chrétienne. Sans cela elle ne serait pas française. Parmi ses membres, quelques-uns poussent la vertu jusqu'à l'héroïsme ; d'autres sont naïvement bons et vertueux, si je puis m'exprimer ainsi ; le très-petit nombre se tient encore en garde, sous l'impression des sots préjugés du dix-septième siècle ; tous, à mon avis, sont près du royaume de Dieu, parce qu'au fond, ils aiment et bénissent la religion de leurs pères, cette foi catholique, apostolique et romaine, qui a fait sortir la Gaule de la barbarie et l'a élevée à ce haut degré de civilisation qui rend si justement fier quiconque appartient à la France.

Adieu, mon Révérend Père. Respect et hommage, je vous prie, au R. P. Provincial et à tous nos Pères, Adieu ; priez toujours pour que nous soyons dignes de notre mission et que nous portions au milieu de l'armée française la bonne odeur de Jésus-Christ. Ne faites pas de vœux pour que nous conservions nos forces et notre vie. Qu'importe la santé, pourvu qu'on puisse dire de nous comme de saint Paul : *Iste est vas electionis ut portet nomen meum, coram Gentibus.*

A. DE DAMAS,
de la Compagnie de Jésus,
aumônier de l'armée d'Orient.

Les personnes que la nature de leurs travaux, leur constitution, leur tempérament ou certaines *maladies chroniques* obligent à se purger souvent, trouveront dans le CHOCOLAT à la MAGNÉSIE de DESBRIÈRE, chimiste et pharmacien des hôpitaux militaires, un purgatif certain, efficace et infiniment préférable aux eaux et limonades purgatives et aux autres purgatifs qui, sous forme de graines ou de pilules, irritent l'estomac et portent souvent atteinte à la santé.

Dépôt à la pharmacie de M. BRIÈRE, à Saumur. (143)

Maux de Dents. L'EAU du docteur O'MÉARA, ancien médecin de Napoléon à Sainte-Hélène, calme et GUÉRIT à l'instant le mal de dents le plus violent, arrête et détruit la carie. La POUDRE DENTIFRICE, du même docteur, blanchit les dents sans altérer leur émail et aide à leur conservation en fortifiant les gencives.

Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER fils, à Doué. (86)

Convalescence. — Dans les convalescences difficiles, pour rétablir l'organisation dans son état normal, l'usage d'aliments analeptiques est particulièrement recommandé. Parmi ces aliments, le *Racahout de Delangrenier* est le SEUL qui ait reçu l'approbation de l'Académie de Médecine et des plus grands médecins de l'époque, parmi lesquels nous pouvons citer MM. Broussais, Baron, Blache, Moreau, Fouquier, Jadelot, Andral, Alibert, qui l'ordonnent journellement à leurs malades, aux dames enceintes et aux jeunes enfants.

Dépôts aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLETIER, fils à Doué. (115)

BOURSE DU 22 MARS.

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 69.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 94 50.

BOURSE DU 23 MARS.

5 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 69 75
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 94.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Les créanciers de la faillite du sieur Fulgence Cavellier, marchand corroyeur, demeurant à Saumur, rue Daillé, sont invités, conformément à l'article 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de vingt jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau, sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

La vérification des créances aura lieu le vendredi, vingt avril prochain, à huit heures précises du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
(144) A. DUDOUET.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

ADJUDICATION

Le dimanche 15 avril 1855, à midi,

En l'étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

- 1° D'une maison, avec 86 ares 50 centiares de vigne, au Petit-Puy; Mise à prix. 5,000 fr.
- 2° D'une maison, rue de Fenet, n° 111; Mise à prix. 1,500 fr.
- 3° D'une maison, même rue, n° 161 et 163; Mise à prix. 2,500 fr.
- 4° D'une maison, même rue, n° 181 et 183; Mise à prix. 7,500 fr.
- 5° D'une maison, rue Haute-Saint-Pierre, n° 17, en face la Cure; Mise à prix. 3,500 fr.
- 6° D'une maison, rue du Puits-Tribouillet; Mise à prix. 7,500 fr.
- 7° D'une grande remise, contenant de vastes magasins et ateliers; Mise à prix. 20,000 fr.

Le tout appartenant aux enfants Bedeneau et situé à Saumur. (145)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Le MARDI 17 avril 1855, à midi,

IL SERA VENDU,

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

Par le ministère et en l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,

LES BIENS

Ci-après désignés, savoir :

- 1° La propriété de Grand-Bois, située commune de Saint-Lambert-des-Lévées, en un seul tenant, comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation, et environ 26 hectares 84 ares;
 - 2° Un vaste terrain, propre à bâtir, situé à Saumur, rue d'Orléans, plus les constructions qui y sont élevées; Ce terrain, qui a une façade de 14 mètres sur la rue d'Orléans, avec une sortie sur la rue Beaurepaire, contient 1,276 mètres carrés, et joint l'hôtel de Londres;
 - 3° Un beau clos de vigne rouge et blanche, appelé le Clos de la Charbonnière, situé au hameau de Pocé, commune de Distré, contenant deux hectares 32 ares 65 centiares, entouré de murs, avec une maison, placée à l'entrée du clos;
 - 4° Et le Clos de l'Hôpital, situé près Bournan, commune de Bagneux, contenant environ 88 ares.
- S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (146)

Etude de M^e BBAUREPAIRE, avoué près le Tribunal civil de Saumur, successeur de M^e Jahan.

D'un arrêt de la Chambre civile de la Cour impériale d'Angers, en date du 1^{er} mars 1855, enregistré et signifié, rendu contradictoirement entre M^{me} Madeleine-Aimée Braud, épouse de M. Eugène Perrault, marchand de chevaux, demeurant à Meigné, commune de Brézé, et ledit sieur Perrault,

Il résulte que M^{me} Perrault, sus-nommée, a été séparée de corps et de biens d'avec son mari.

Pour extrait, certifié conforme par l'avoué soussigné.

(147) C. BEAUREPAIRE.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 15 avril 1855, à l'heure de midi,

LES BIENS IMMEUBLES,
CI-APRÈS,

Appartenant au sieur ROUJOUX, conducteur d'omnibus à Saumur :

- 1° Une petite Propriété, située à Bagneux, canton de la Pierre-Couverte, consistant en une maison, écurie, jardin et morceau de vigne, le tout contenant environ 16 ares 50 centiares, renfermé de murs, et joignant des deux côtés Normand, d'un bout Bouvier, d'autre bout le chemin de Muneil;
- 2° Une Maison, au Pont-Fouchar, commune de Bagneux, avec cave et cour renfermée de murs, joignant d'un côté la rue du Bourneuf, d'autre côté M^{me} Margain, d'un bout Chauviré, d'autre bout la grande route;
- 3° Une Maison, située à Saumur, rue du Port-Chevalier, n° 2, joignant au nord et au couchant M^{me} Tessié-Boutet. (148)

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 25 mars 1855, à midi,

UN MORCEAU DE TERRE,

Contenant 88 ares, nommé la pièce du Poirier, situé commune de Villebernoier, acquis par le sieur Jacques Poitevin de M. le marquis d'Armaillé. S'adresser soit audit sieur POITEVIN, à Varennes, soit à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (117)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79.

VENTE MOBILIÈRE

A POCÉ,

Après décès de M^{me} veuve Lory-Huard.

Le dimanche 25 mars 1855, à midi, et jours suivants, à la même heure, dans une maison située au hameau de Pocé, commune de Distré, il sera vendu, par adjudication, différents objets mobiliers, consistant en : lits, linges, tables, chaises, meubles, batterie de cuisine, foin, méteil, seigle, froment, cercles, et environ 31 hectolitres de vin rouge et blanc, en tonnes et fûts, de la récolte de 1848, et des récoltes suivantes; plus des grandes cuves cerclées en fer, bouteilles et fûts vides, et tous les accessoires des vendanges, et plusieurs cents de javelles de sarment.

On paiera comptant. (119)

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 1^{er} avril 1855, à midi,

UNE

PROPRIÉTÉ VIGNOBLE,

Entourée de murs et affilée de beaux arbres fruitiers,

Située au Petit-Puy,

Commune de Saumur, appartenant à M. JOUANNEAU-BAIGNOUX, et comprenant deux CLOS de vigne, renfermés de murs, contenant 2 hectares 54 ares, et cave avec pressoir. (116)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

Le jeudi 29 mars 1855, à midi,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur, il sera vendu

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

UNE MAISON,

Située à Saumur, Grande-Rue-Saint-Nicolas, occupée par le sieur Baron, perruquier.

Cette maison joint d'un côté M. Videgrain, et d'autre côté M. Vinettié. On pourrait traiter avant l'adjudication. (120)

A VENDRE
UNE ETUDE DE NOTAIRE,

Au chef-lieu d'un des meilleurs cantons du département des Deux-Sèvres.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 22.

SEUL DÉPOT DE LA BRASSERIE DE STRASBOURG,

Tenu par Dubois, Petite-Rue-Saint-Nicolas, n° 5.

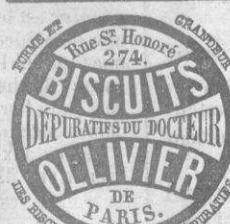
Bière de première qualité à 30 centimes la bouteille, rendue à domicile, fût non compris. (111)

PATE DE REGNAULD AINÉ.

Son efficacité contre les rhumes, catarrhes, enrouements et irritations de poitrine, est approuvée par trente-six années de succès, et un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Chalonnes-sur-Loire, GUY, ph.; Chateaufort-sur-Sarthe, ROSSARD, ph.; Cholet, BONTEMS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph.



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICÉS DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 32 biscuits 10 fr., de 23, 5 fr. — On expédie. — Dépôt à ANGERS : M. Ménière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar.; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (562)

ADJUDICATION

PUBLIQUE

DE

Blé, de Paille et d'Avoine

POUR LA PLACE DE SAUMUR.

Le samedi 31 mars 1855, à 2 heures du soir, à la mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de blé, paille et avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux), où le public sera admis à en prendre connaissance. (124)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

Fonds à Placer.

DIVERSES SOMMES A TERME ET A RENTE VIAGÈRE.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le samedi 31 mars 1855, à midi, sur la place de la Bilange, à Saumur, il sera procédé à la vente publique, aux enchères, d'une CHARRETTE et autres objets, dépendant de la faillite du sieur Delomosne, négociant à Saumur, à la requête de M. Kerneis, syndic provisoire de ladite faillite.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (149)

A LOUER

Présentement,

LA MAISON DE CAMPAGNE

DU VAU-LANGLAIS.

A VENDRE

OU A ARRENTER

55 ares de vigne et différents morceaux de terre, Situés au Moulin du Bois-Brard. S'adresser à M. HUGONET. (592)

A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

UNE MAISON,

Rue de la Petite-Douve, occupée par M. Fournier, cabaretier.

S'adresser à M^{me} veuve CAMIN, rue Cendrière. (77)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1855,

Une MAISON, levée d'Enceinte, 45. S'adresser à M^{lle} LAFOND. (114)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON,

Sise à Varrains, avec cour, caves, jardin et clos entourés de murs, contenant 1 hectare 33 ares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (99)

A LOUER

Pour la St-Jean 1855,

Une MAISON avec écurie et remise, sise à Saumur, rue des Payens, occupée par M. Lambert-Bonnemère.

S'adresser à M. REVELLIÈRE-LERIVANT. (118)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Magasin et Appartements divers,

Situés rue St-Jean,

Occupés par M. Gréaud.

S'adresser à M. MENIER. (122)

Saumur, P. GODET, imprimeur.